

vêque, une réponse qui ne pourrait être faite que par écrit à une demande par écrit.

— Aussi, Monseigneur, ce que nous désirons pour le moment c'est de savoir si Votre Grandeur serait disposée à nous donner cette réponse par écrit. Nous désirerions voir préciser ce que vous avez cru bon de censurer dans les articles du CANADA-REVUE, les points de doctrine, par exemple.

— Ah! interrompit Monseigneur, il n'y a pas que la doctrine, il y a aussi la discipline de l'Eglise.

— Eh! bien alors, pourriez-vous nous indiquer en quoi nous avons manqué à la discipline de l'Eglise?

— Voyez-vous ce qu'il y a, c'est le ton du journal.

— Le ton?

— Eh! bien oui, vous vous occupez de la conduite et des réformes du clergé; ce sont là des choses qui peuvent se régler sans les journaux. Les journaux n'ont rien à voir là-dedans. C'est à moi que les mauvais prêtres doivent être dénoncés, et j'en ferai mon affaire.

— Mais ne savez-vous pas, Monseigneur, qu'une foule de gens sont convaincus que votre autorité a besoin d'être soutenue par le public pour réprimer les abus et corriger les prêtres indignes. Ils se rient de vous. L'un d'eux, dont nous pouvons citer le nom, vous appelle *vieux torchon*.

— Pas en chaire, toujours!

— Non, Monseigneur, mais enfin il le dit à qui veut l'entendre. Ces prêtres-là comptent trop sur votre bonté, sur votre pardon. Ils vous disent qu'ils n'y retourneront plus, que le public n'en sait pas un mot, qu'il n'y a pas de scandale, et, avec le bon cœur qui vous gagne tant de sympathies, mais qui fait peut-être votre faiblesse, vous pardonnez. Ces prêtres vous trompent, Monseigneur, les choses sont connues, le scandale est répandu au loin, la réputation des bons prêtres en souffre et vous passez pour pactiser avec ces infamies. Le CANADA-REVUE en livrant les prévaricateurs à la publicité vous donne une force immense pour sévir. Un prêtre qui faisait le scandale de toute la ville de

Montréal, depuis dix-sept à dix-huit ans, vient d'être chassé. Par qui? Par le CANADA-REVUE.

— C'est à savoir, fait Monseigneur.

— Par le CANADA-REVUE, Monseigneur, reprend l'un de nos délégués. Le coupable l'a déclaré lui-même.

En somme, depuis que le CANADA-REVUE a pris en mains la cause de la morale et a rompu avec la tradition qui consistait à cacher les abcès, il a fallu faire d'importantes réformes qui sont un soulagement pour le clergé honnête. Ces réformes ne sont pas toutes effectives, il y en a beaucoup d'apparentes; une masse de ceux qui sont atteints n'ont fait que changer le théâtre de leurs exploits; mais si le CANADA-REVUE continue, comme nous n'en n'avons aucun doute, sa vigoureuse campagne, cette manière de punir, qui consiste à promener dans le pays des membres gangrenés, aura elle aussi une fin, et il faudra que l'impputation soit consommée.

Pendant tout ce temps, l'Archevêque, pensif ne disait pas un mot.

— Avez-vous lu le CANADA-REVUE, Monseigneur?

— J'en ai lu quelques numéros seulement.

— Si vous nous indiquiez dans les numéros que vous avez lus, ou dans ceux qu'on a lus pour vous, les articles auxquels vous avez objection, cela donnerait aux directeurs le moyen d'entrer en pourparlers et de voir s'il ne serait pas possible de s'entendre pour éviter un conflit. Ils ne demanderaient pas mieux que de vous donner satisfaction, si...

— Alors, dit Monseigneur, vous mettez un si conditionnel?

— Assurément, Monseigneur, c'est même la seule raison d'être de notre entrevue. Si les directeurs étaient décidés à se soumettre à n'importe quelle décision arbitraire, nous ne serions pas ici auprès de vous à faire une démarche filiale qui mérite un encouragement paternel. C'est aux enfants à faire les premiers pas, mais il n'est pas défendu au père de venir un peu au devant d'eux pour les accueillir.

— Il me faut une soumission péremptoire et d'avance, a répondu l'Archevêque; du reste, vous me demandez des choses qui nécessitent